

---

## Approche textométrique des séquences de discours directs dans un corpus de contes

*A Textometric Approach of Direct Speech Sequences in a Tales Corpus*

Catherine Boré et Denise Malrieu

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/corpus/2856>

ISSN : 1765-3126

### Éditeur

Bases ; corpus et langage - UMR 6039

### Édition imprimée

Date de publication : 15 janvier 2017

ISBN : 1638-9808

ISSN : 1638-9808

### Référence électronique

Catherine Boré et Denise Malrieu, « Approche textométrique des séquences de discours directs dans un corpus de contes », *Corpus* [En ligne], 17 | 2017, mis en ligne le 15 janvier 2018, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/corpus/2856>

---

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

© Tous droits réservés

---

# Approche textométrique des séquences de discours directs dans un corpus de contes

*A Textometric Approach of Direct Speech Sequences in a Tales Corpus*

Catherine Boré et Denise Malrieu

---

## Introduction : objectifs et méthode

- 1 La notion de séquence textuelle (Adam 1992) peut trouver son illustration dans les différentes formes de séquences de discours représentés (désormais DR) dans les genres narratifs. Dans la perspective de l'analyse textuelle, la composante dialogique définie par Rastier (1994, chap. VII en ligne, 4.4.) « fonde la typologie des énonciateurs représentés ». À partir d'une description des énonciateurs représentés, il nous paraît possible d'articuler les propriétés du discours narratorial et celles des discours représentés. Notre démarche est fondée sur une articulation d'une linguistique de la parole et d'une linguistique de la langue. La linguistique de la parole, que F. de Saussure appelait de ses vœux, constitue le chaînon manquant entre contraintes du genre textuel et linguistique de la langue. Ses principes permettent d'articuler les rapports entre scènes énonciatives (scène énonciative primaire du discours narrateur/narrataire, et scènes énonciatives secondes des discours représentés), et d'en décrire les propriétés syntaxiques. C'est l'agencement différentiel et normé de ces traits qui va exprimer la différentialité des séquences de discours représentés.
- 2 Parmi ceux-ci, nous centrerons notre approche sur le discours direct (désormais DD). Celui-ci se caractérise par la présentation *autonymique* (Authier-Revuz 1995, 2012) des paroles représentées prises à la fois comme signifiants et signifiés. Il se caractérise en outre par une rupture énonciative dont les propriétés – modalité énonciative, deixis, temps verbaux, entre autres – se différencient en fonction du type de discours narratorial englobant : narrateur extra-hétéro-diégétique (Genette 1972), récit au passé, ce que la linguistique textuelle désignerait comme traits *globaux* du texte.

- 3 La présentation autonymique des paroles représentées au DD et la rupture énonciative avec le segment narratorial, est marquée, à l'oral par la prosodie, à l'écrit par la typographie et une ponctuation normée. Lorsque ce marquage n'existe pas, ce qui est le cas pour notre corpus (voir plus loin), nous pensons qu'il est possible de dégager un fonctionnement vicariant de marques morphosyntaxiques.
- 4 Rappelons que pour être attribuable, le DD a besoin d'un segment introducteur ou d'un segment d'incise désignant les allocutaires du DD. Segment introducteur et incise font partie du discours enchâssant, relevant le plus souvent du narrateur principal. Ce dernier peut introduire le DD sur différentes dimensions de description : référence des interlocuteurs, soit dans le contexte gauche, soit dans l'incise elle-même, mais aussi modalité d'énonciation du dire représenté, modes d'expressivité émotionnelle du dire ou commentaires explicatifs du contenu de la parole rapportée.
- 5 Dans notre corpus (cf. ci-dessous), un DD peut être précédé, ou non, d'un segment introducteur, être séparé du discours narratorial par un point, deux points, une simple virgule (Branca 1993, Tilkin 1998). L'objet principal de notre analyse vise donc à décrire comment, en l'absence de ces marques, la rupture discours narratorial/DD est signifiée, quels rôles jouent et quelles relations entretiennent le segment introducteur et l'incise de dire. Il s'agit ainsi de caractériser les co-variations entre segment introducteur, incise et propriétés morphosyntaxiques du DD.
- 6 Notre corpus est composé de deux sous-corpus de taille équivalente : un conte de Mme d'Aulnoy (*Le Pigeon et la Colombe*<sup>1</sup>, 20 840 mots) et le corpus des huit contes en prose de Perrault (*Histoires ou Contes du temps passé*, 20 641 mots). Les Contes de Perrault ont paru en 1697 à Paris chez Claude Barbin. La même année, Mme d'Aulnoy publie ses *Contes des fées* à Paris chez le même éditeur. *Le Pigeon et la Colombe*, sera publié dans sa *Suite des Contes nouveaux* ou *Les Fées à la mode* en 1698 à Paris chez Nicolas Gosselin. Conformément aux usages du XVII<sup>e</sup> siècle, le discours direct n'est pas typographiquement marqué.
- 7 Notre travail comporte ainsi une dimension comparative du mode d'articulation du discours direct et du discours narratorial chez ces deux auteurs appartenant au même siècle et traitant d'un genre littéraire paraissant sous la même étiquette.
- 8 La méthodologie mise en œuvre consiste à définir les catégories de discours représentés, matérialisées dans un balisage XML des textes dans leur intégralité, selon les principes proches de la TEI. Le choix de baliser les différents types de DR et non le seul DD relève de deux motivations : l'une, comparative des choix narratoriaux concernant la représentation des discours seconds ; l'autre, théorique, repose sur l'idée que l'analyse des modalités d'introduction d'un DD nécessite la caractérisation dialogale de son contexte gauche : en effet, ce contexte peut être constitué par un discours narratorial, par un DR, ou, comme chez d'Aulnoy, par un enchâssement de DR.
- 9 L'utilisation de certains outils intégrés dans TXM<sup>2</sup> (essentiellement Tree Tagger et CQL, avec traitements complémentaires sous EXCEL) permet une observation des propriétés internes ou relationnelles de ces catégories par qualification linguistique de leurs constituants et de leurs positions relatives. Cette démarche, qui est aux antipodes de la génération automatique de catégories sur grands corpus, a l'avantage, par une exploration systématique des corrélats de catégories prédéfinies, de faciliter l'émergence d'hypothèses précises sur la différentialité des discours. De plus, l'usage du

langage CQL dans TXM autorise des analyses fines et précises des positions relatives des constituants dans leurs différents niveaux de profondeur hiérarchique des DR<sup>3</sup>.

- 10 En se centrant sur le DD, notre étude visera donc à caractériser le mode d'introduction de celui-ci. Nous verrons quels sont les taux d'introduction du DD par segment introducteur, ou par incise, ou par les deux à la fois ; quels sont les constituants de chacun d'eux ; quels sont les différents types de ponctuation frontière du DD, en rapport avec la catégorie de discours de son contexte gauche. Nous sommes ainsi en mesure de définir comment s'articulent les propriétés différentielles des segments du DR : du discours narratorial introducteur et du DD.
- 11 Une telle description pourrait permettre de dégager des structures prototypiques du segment introducteur de DD<sup>4</sup>.
- 12 Avant de présenter les résultats, précisons les différentes catégories de discours que nous avons balisées.
- 13 Contrairement au DI qui maintient l'autorité du narrateur dans la représentation de la parole d'autrui, le DD vise à effacer la présence narrative pour « montrer » un discours « autre », énonciativement distinct par ses signifiants prosodiques ou typographiques et syntactiquement autonome (Danlos *et al.* : 2010).
- 14 • **Le DD** peut être introduit par un segment introducteur qui nomme le locuteur et éventuellement l'allocutaire du DD qui va suivre. Ce segment introducteur comporte souvent mais pas obligatoirement un verbe de parole ou de gestualité, doit comporter un actant /+Humain/ nominal ou anaphorique pronominal, et se termine par les deux points marqueurs de frontière des deux discours<sup>5</sup> :
- (1) <seg ana="int\_DD">Dans ce moment la jeune fée sortit de derrière la tapisserie, et <vd>dit</vd> tout haut ces paroles : </seg> <q type="DD">Rassurez-vous<seg ana="adr">, Roi et Reine,</seg> votre fille n'en mourra pas.</q> (Perrault)
- 15 Pour observer le mode d'introduction du DD nous partons du repérage « naïf » du DD et choisissons de baliser comme segment introducteur de DD, la phrase ou la proposition qui contient un verbe de parole ou un verbe de mouvement à sujet humain se terminant par deux points, virgule, point ou point d'interrogation et suivie d'un DD.
- 16 Voici quelques exemples de segments introducteurs de DD<sup>6</sup> chez Perrault :
- (2) *La Bâcheronne était toute en pleurs ?*  
 (3) *L' Ogre s'étant éveillé dit à sa femme,*  
 (4) *il heurte :*  
 (5) *et lui dit :*  
 (6) *Cendrillon alla leur ouvrir :*  
 (7) *Il jeta aussitôt une potée d'eau dans le nez de sa femme et l'ayant fait revenir :*  
 (8) *l'autre,*  
 (9) *et il écouta ce que la fée voulait lui dire.*
- 17 La phrase qui contient le segment introducteur peut être complexe et comporter plusieurs propositions ; nous avons choisi de sélectionner la proposition finale qui précède le DD, qui comporte la plupart du temps un verbe de parole, mais peut ne comporter qu'un sujet de verbe implicite, ou un verbe de parole et pas de sujet (ellipse dans une proposition coordonnée).
- 18 • **Le monologue intérieur** (MI, dénommé « monologue rapporté » chez D. Cohn 1981), est une parole auto-adressée ou adressée à un allocutaire absent de la scène énonciative en cours ; il a les mêmes propriétés que le DD quant à l'indexicalité et aux temps verbaux ; il est souvent introduit par un segment introducteur ou une incise avec verbe

de pensée (*penser, dire en soi-même, dire tout bas*) ou de parole auto-adressée (*se dire*) ou même dire comme dans l'exemple suivant :

(10) <q type="MI">Hélas! où suis-je<seg ana="incise\_pe">, <vd>dit</vd>-elle</seg>? je ne connais point ces beaux lieux, que vais-je devenir? qui aura soin de moi? Ah! petit mouton, que tu me coûtes cher!</q> (d'Aulnoy)

- 19 • **Le MIN est un MI narrativisé**, de même structure que le DI et introduit par un verbe de pensée suivi d'un joncteur :

(11) <seg ana="int\_MIN">elle pensa que</seg><q type="MIN"> quand la Princesse viendrait à se réveiller, elle serait bien embarrassée toute seule dans ce vieux Château </q> (Perrault)

- 20 • **Le discours indirect (DI)** est une représentation des discours seconds (*i. e.* des personnages) à l'intérieur du discours narratorial (dans ce cas, il s'agit d'un DI narratorial, de niveau 1) :

(12) <DN>Après que la reine eut bien <vd>grondé</vd>,</DN> <seg ana="int\_DI"> elle lui <vd>dit</vd></seg> <q type="DI">de ne paraître jamais devant elle.</q> (d'Aulnoy)

- 21 ou à l'intérieur d'un discours second, d'un DD par exemple (DI de niveau 2) :

(13) allez au bout de cette prairie, il y a une maison où vous pourrez demeurer en sûreté, <seg ana="int\_DI">après que vous aurez <vd>dit</vd> </seg><q type="DI">que vous y venez de ma part.</q> (d'Aulnoy)

- 22 Le DI comporte obligatoirement un segment introducteur avec verbe de parole indiquant la modalité d'énonciation et à sujet /+Humain/ ; ce segment définit l'acte de parole (actant, locuteur, et modalité d'énonciation) ; il est suivi d'un joncteur qui introduit le contenu de la parole représentée, cette deuxième partie étant soumise à la concordance des temps. Nous avons choisi de baliser le segment introducteur et le contenu qui suit le joncteur en deux segments séparés.

- 23 • **Le discours narrativisé (DN)** consiste en un récit d'acte de parole dont le contenu n'est pas rapporté, ou il fait allusion à des paroles non prononcées ; il peut, comme le DI relever du narrateur primaire ou d'un discours second :

(14) <DN>Après que la reine eut bien <vd>grondé</vd>,</DN> (d'Aulnoy)

(15) <DN>Il <vd>rendait compte</vd> tous les soirs au prince, de la situation des choses;</DN> (d'Aulnoy)

- 24 On voit que le DN comporte un verbe de parole soit sans COD (*parler, gronder*) soit avec un COD SN (*confiait ses ennuis, faire appeler, prononcer son nom*) ou proposition relative introduite par le pronom démonstratif (*rendre compte de ce qui s'était passé*) ; (*il lui a raconté ce qui le chagrinait*).

- 25 La différence entre DI et DN, de nature syntaxique, exprime une différence de niveau de précision dans le rapport des paroles représentées : la construction du DI avec joncteur implique de donner un contenu de parole alors que le DN ne l'implique pas.

- 26 • **Catégories balisées hors DR**

Dans les balisages, nous avons ajouté la catégorie du psycho-récit (**PR**) : récit par le narrateur de la vie émotionnelle des personnages<sup>7</sup>, qui n'est pas un DR, fait partie du discours narratorial (ou plus rarement d'un discours second) mais entoure très souvent les événements de parole ; son balisage repose essentiellement sur des indices lexico-sémantiques.

(16) <PR>A la vue de cet épouvantable colosse, la princesse transie de peur leva les yeux vers le ciel</PR> <DN>pour lui <vd>demande du secours</vd>, </DN><seg ana="int\_DI">et <vd>pria</vd> la terre </seg><q type="DI">de l'engloutir.</q> (d'Aulnoy)

- 27 Pour expliciter nos choix de balisage, nous avons de plus balisé les indices lexico-sémantiques des substantifs liés à la parole par la balise <nd> :

(17) <PR> La princesse sentait que <DN>la peur avait lié sa <nd>langue</nd>, et que les <nd>paroles</nd> mouraient dans sa bouche</DN>.</PR> (d'Aulnoy)

- 28 Sont aussi balisés les adresses, les incises de dire (incise\_di) et de pensée (incise\_pe), les verbes de parole (vd), les segments introducteurs de DD, MI, MIN ou DI.

## 1. Présence de segment introducteur de DD, d'incise de dire ou d'adresse

- 29 Un premier décompte a pu être fait des DD avec ou sans segment introducteur, ce qui est présenté dans le tableau général suivant, qui note en outre la répartition des incises et adresses.

Tableau 1. Taux de présence de l'incise et de l'adresse suivant la présence ou non d'un introducteur (% / nb de DD avec vs sans introducteur)

	Perrault	D'Aulnoy		Perrault	D'Aulnoy
<b>Nb de DD sans seg introd</b>	112	121	<b>Nb de DD avec seg introd</b>	59	12
nb incises	89	119	nb incises	7	4
%	79	98	%	12	33
adresse	31	42	adresse	24	6
%	28	35	%	41	50
adresse et incise	18	42	adresse et incise	3	1
%	16	35	%	5	8
adresse et non incise	12	0	adresse et non incise	21	5
%	11	0	%	36	42

- 30 Ce tableau montre que :

- les DD avec segment introducteur sont minoritaires (moins du quart des DD pour l'ensemble du corpus), les proportions étant très inégales selon l'auteur : d'Aulnoy (désormais d'A.) n'introduit les DD que dans 9 % des DD, Perrault les introduit à plus de 34 %.
- le segment introducteur et l'incise fonctionnent comme des complémentaires l'un de l'autre : les incises sont très utilisées dans les DD sans introducteur, très peu dans les DD avec introducteur.
- l'adresse est aussi plus fréquente dans les DD sans introducteur ; d'A., qui n'introduit pas, cumule l'usage de l'incise et de l'adresse.

### 1.1 Les DD sans segment introducteur

- 31 La référence du locuteur du DD est alors massivement fournie par le sujet du verbe de l'incise de dire mais aussi par l'usage de l'adresse : dans une situation de dialogue (deux interlocuteurs cités antérieurement), l'adresse, par définition non anaphorique, donne

l'interlocuteur du DD et suffit à définir par déduction le locuteur. De plus, par sa position détachée dans la phrase (début du tour de parole, nom propre, virgule), l'adresse annonce un changement de modalité d'énonciation. Le nombre d'incises est important chez les auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle, quasi obligatoire chez d'A. La configuration sujet non anaphorique du verbe d'incise et absence de datif est généralement prédominante, sauf chez d'A., où le sujet anaphorique l'emporte, souvent accompagné de l'adresse : 28 occurrences d'adresse et sujet anaphorique chez d'A., contre 4 chez Perrault, ce qui confirmerait la fonction référentielle seconde de l'adresse.

Tableau 2. Fréquence de l'indexicalité interlocutoire <sup>8</sup> (+EXT+ITL) et modalités non assertives selon la présence ou absence de segment introducteur du DD (en % des colonnes)

Sans introducteur	Perrault	D'A.	Avec introducteur	Perrault	D'A.
+EXT+ITL	70,80 %	85,25 %	+EXT+ITL	59,32 %	83,33 %
impératif	7,08 %	13,93 %	impératif	22,03 %	16,67 %
exclamatif	8,85 %	13,93 %	exclamatif	8,47 %	0,00 %
interrogatif	8,85 %	10,66 %	interrogatif	15,25 %	16,67 %
adresse	23,01 %	25,41 %	adresse	28,81 %	41,67 %
Nb DD sans introd	113	122	Nb DD avec introd	59	12

- 32 On peut émettre l'hypothèse que dans les cas de DD *sans introducteur*, le narrateur, pour assurer la différentialité des deux discours, va utiliser plus fréquemment les ruptures que sont les modalités énonciatives non déclaratives et l'indexicalité extra-textuelle interlocutoire déictique (+IDX/+EXT/+ITL, Bouquet 2007) du locuteur ou de l'allocutaire<sup>9</sup>.
- 33 Le tableau (2) montre en effet que l'indexicalité interlocutoire est plus fréquente dans le DD sans segment introducteur chez Perrault et que l'exclamatif y est plus fréquent chez d'A. Les formes exclamatives courtes en tout début de DD (*Ah !, Hé Bien ! Oh ! Oui ! Non !* etc.) servent souvent de rupture, ainsi que les modalités interrogatives et impératives (voir plus loin l'analyse des débuts de DD avant incise). Les locutions exclamatives +adresse (*Oh ! Monsieur, + incise ; Ah ! Madame + incise*) servent très souvent, chez d'A., de démarcation entre discours narratorial et DD, mais aussi entre deux DD consécutifs, puisque ceux-ci s'enchaînent dans le même paragraphe.

## 1.2 Les DD avec segment introducteur

- 34 Nous avons vu que les DD avec introducteur, quasi absents chez d'A., utilisent peu l'incise. En général, l'adresse est présente au XVII<sup>e</sup> siècle, où le sujet du segment introducteur est plus souvent non anaphorique. L'adresse, quant à elle, est plus fréquemment accompagnée d'un sujet anaphorique du segment introducteur. Dans notre corpus, la proportion de sujets anaphoriques du verbe introducteur dépasse celle des sujets non anaphoriques, sauf chez d'A. À la différence de l'incise, la proportion de verbes avec datif dépasse nettement celle des verbes sans datif.

35 On voit donc se dessiner deux modes divergents d'introduction des DD : chez d'A. le DD, qui est en continuité sémantique avec le discours narratorial, est utilisé comme illustration d'un discours narrativisé (DN) ou d'un psycho-récit (PR), n'est pas introduit de façon formelle et a besoin d'une démarcation de modalité d'énonciation et d'indexicalité forte. Perrault explicite plus la scène énonciative : il l'introduit plus souvent avec un segment introducteur à sujet de verbe non anaphorique et avec une adresse. Il est en cela plus proche de la structure canonique du discours indirect narratorial (DI), elle-même plus pratiquée par Perrault que par d'A. Mais, cela n'interdit pas, chez Perrault, des DD en continuité directe du discours narratorial, avec incise en début de DD.

## 2. Les verbes de segments introducteurs et d'incises

36 Le tableau (3) montre que la diversité des verbes observés sous leur forme lemmatisée est nettement plus importante dans les segments introducteurs (plus du double) que dans les incises ; la proportion des verbes de parole par rapport à l'ensemble des verbes avoisine les 90 % dans les incises contre 37 à 55 % dans les segments introducteurs, où le DD peut être introduit par bien d'autres verbes que les verbes de parole. Suivant la dimension de l'acte de parole que le narrateur choisit de mentionner, on peut distinguer dans les incises de dire les verbes de parole proprement dits, qui, comme le verbe *dire*, ont bien le DD comme COD (*dire, affirmer, ajouter, répondre, répliquer*), les verbes portant sur l'acte de parole en mentionnant la modalité non assertive (*demander*), et ceux décrivant l'acte soit dans sa dimension dialogale<sup>10</sup>, (*répartir, poursuivre, divaguer, continuer, reprendre, répliquer*), soit dans sa dimension expressive (*se récrier, s'écrier, vociférer, parler, s'esclaffer, s'indigner, insister*). Dans ces deux derniers cas, le DD n'est pas le COD du verbe introducteur ou de l'incise, la scène énonciative étant suffisamment explicitée pour se passer d'un verbe de parole.

Tableau 3. Diversité des lemmes des verbes et des verbes de parole (Vd) dans les segments introducteurs de DD et DI, et dans les incises de dire

Verbes lemmatisés		Perrault	D'A.
Seg int DD	occurrences	131	20
	items	49	12
Incises DD	occurrences	110	137
	items	19	18
Seg int DI	occurrences	190	125
	items	62	47
<b>Vb de parole Lemmasés (Vd)</b>			
Seg int DD	occurrences	49	11
	items	5	3
Incises DD	occurrences	94	125
	items	6	9



Seg int DI	occurrences	120	92
	items	40	36
<b>Proportion Vd/vb</b>			
Seg int_DD	occurrences	37 %	55 %
Incises DD	occurrences	85 %	91 %
Seg int DI	occurrences	63 %	73 %

- 37 Dans les segments introducteurs de DD, les verbes de parole en nombre d'items différents ne s'avèrent guère différents des verbes d'incise. Par contre, les verbes autres que de parole sont nombreux, en particulier les verbes de mouvement concernant la gestuelle accompagnant la prise de parole (*hausser les sourcils, les épaules, sourire, sauter, se pencher, venir, rire, agiter, attraper, etc.*). C'est ce qui différencie les proportions de verbes de parole par rapport au nombre de verbes du segment introducteur, chez Perrault et d'A. : 37 % contre 55 % pour le DD, et 63 et 73 % pour le DI.
- 38 Le segment introducteur chez Perrault comporte souvent des informations événementielles cadrant la prise de parole et éclairant le contenu de cette dernière, phénomène qui peut exister mais de façon plus squelettique dans l'incise. Ces informations sont données dans un segment introduit par un participe présent ou un gérondif, une relative ou une proposition conjonctive : on décompte ainsi 51 introducteurs de DD comportant un participe présent ou un pronom relatif ou une conjonction dont 41 chez Perrault, contre 10 chez d'A.
- 39 Exemples chez Perrault de segment introducteur avec participe présent (PPRES) :
- (18) *La bonne femme, ayant bu, lui dit* : (Les Fées)  
(19) *L'Ogre s'étant éveillé dit à sa femme*, (Le Petit Poucet)
- 40 Autres exemples, chez Perrault, de segment introducteur avec relative :
- (20) *La bonne Mère-grand, qui était dans son lit à cause qu'elle se trouvait un peu mal, lui cria* : (Le Petit Chaperon Rouge)  
(21) *Sa Marraine, qui était Fée, lui dit* : (Cendrillon)  
(22) *Le Chat qui entendait ce discours, mais qui n'en fit pas semblant, lui dit d'un air posé et sérieux* : (Le Chat Botté)
- 41 Exemple, ici chez d'A., de segment introducteur avec un complément prépositionnel ou une conjonction :
- (23) *Comme il vit qu'elle ne répondait pas à ses galantes questions* : (d'A., « Pigeon »)

### 3. La ponctuation gauche du DD

- 42 En l'absence de marquage typographique des DD, quelle combinatoire de traits linguistiques va marquer la rupture entre récit narratorial et DD, ou entre deux tours de parole qui s'enchaînent ?
- 43 Les DD précédés de deux points existent (50 chez Perrault, 28 chez d'A.). Mais la présence de ces deux points n'est pas synonyme de la présence d'un segment introducteur ca-nonique de DD chez les auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle. On décompte en effet 47 segments introducteurs de DD terminés par deux points chez Perrault contre 10 chez

d'A. La différence vient du fait qu'un DD ou un DI peut introduire directement un DD par deux points. On observe 4 DD terminés par 2 points, 3 chez d'A. et 1 chez Perrault.

- 44 Les DD commençant par une minuscule sont précédés soit d'un autre DD pouvant se terminer par un point d'interrogation, une incise, ou deux points ; soit d'un DI ; soit d'un DN ou d'un PR.

Tableau 4. Environnement immédiat (à 3 mots) des DD avec ou sans segment introducteur (en % des colonnes)

	Perrault	D'A.		Perrault	D'A.
<b>Nb DD précédés à 3 mots</b>	171	133	<b>Nb DD suivis à 3 mots</b>	171	133
d'un DD	55,56	55,64	d'un DD	46,20	55,64
d'un DI	9,36	9,02	d'un DI	3,51	3,76
d'un MI  MIN	0,00	0,00	d'un MI  MIN	0,00	0,00
d'un PR	3,51	10,53	d'un PR	4,09	15,79
d'un DN	3,51	6,77	d'un DN	6,43	8,27

- 45 Les ponctuations faibles qui séparent le DD de ce qui le précède sont les deux points et la virgule, le point d'interrogation en fin d'incise fermante (rare) pouvant être traité comme tel.
- 46 Il est intéressant d'examiner comment ces deux ponctuations opèrent la rupture entre les deux discours qui en principe ont leur autonomie syntaxique, alors que la virgule n'assure aucune coupure phrastique.

### 3.1 Les DD introduits par les deux points

- 47 Notons tout d'abord que, sur l'ensemble du texte, d'A. utilise beaucoup plus le point-virgule que Perrault (324 contre 167), qui utilise plus le point (423 contre 527) ; de même pour les deux points : 141 contre 93, dont 32 à l'intérieur d'un DD (chez d'A.) contre 8 chez Perrault ; 50 DD sont introduits par deux points chez Perrault contre 28 chez d'A.

#### 3.1.1 DD précédés d'un DI

- 48 Soit les deux points clôturant le DI introduisent la réponse du protagoniste :
- (24) *Le roi lui dit qu'elle était trop vindicative, et qu'il ne pouvait s'empêcher d'avoir regret à la plus belle fille qu'il eût jamais vue : vraiment, répliqua-t-elle, je vous conseille de l'aimer, et de répandre des larmes pour sa mort...* (d'A., « Pigeon »)
- 49 Soit le DD, introduit par deux points, explicite le DI du même locuteur :
- (25) *Ils se firent mille serments de ne changer jamais : le prince promet à Constancia de revenir avec la dernière diligence : je ne pars, lui dit-il, que pour choquer mon oncle et sa fille, afin qu'il ne pense plus à me la donner pour femme, je ne travaillerai qu'à déplaire à cette princesse, et j'y réussirai.* (d'A., « Pigeon »)

### 3.1.2 DD précédés d'un PR

- 50 La fonction de lien argumentatif ou causatif, déjà présente dans l'exemple précédent à locuteur identique, est plus nette dans la succession PR/DD, le DD apparaissant soit comme l'illustration du PR, (explicitation des émotions du locuteur) soit comme réponse à une perception des émotions du protagoniste.

(26) *La reine fut ravie : nous ne verrons plus, dit-elle au roi, l'objet odieux des amours de notre fils, je l'ai envoyée dans un lieu où mille comme elle ne seraient pas le quart du déjeuner des éléphants.* (d'A., « Pigeon »)

### 3.1.3 DD précédés d'un DN

- 51 Le DN comme le DI est prolongé par un DD explicitant ou illustrant le dit narré :

(27) *Combien de larmes, répandait-elle en secret ! Le seul Ruson en était témoin, souvent elle lui confiait ses ennuis comme s'il avait été capable de l'entendre, et lorsqu'il bondissait dans la plaine avec les brebis : prends garde, Ruson, prends garde, s'écriait-elle, que l'amour ne t'enflamme ; de tous les maux c'est le plus grand, et si tu aimes sans être aimé, pauvre petit mouton, que feras-tu ?* (d'A., « Pigeon »)

- 52 La rupture énonciative est donnée par la différentialité de modalité d'énonciation (exclamation, impératif), l'adresse, l'incise en début de DD assurant une coupure de rythme prosodique, et l'indexicalité du verbe du DD /+EXT/+ITL.

## 3.2 Les DD introduits par la virgule seule

- 53 La virgule à elle seule ne devrait pas pouvoir assurer la rupture énonciative entre les deux discours. Cet usage est plus propre à Perrault. On compte en effet 8 cas chez ce dernier contre 1 chez d'A. Mais 5 cas sur 8 et un cas chez d'A. sont accompagnés d'un verbe introducteur de DD. Seuls les 3 cas sans verbe introducteur comportent une incise : le discours du narrateur qui précède le DD composé de propositions événementielles, suite d'actions du personnage au participe présent ou participe présent composé, se conclut par un DD avec coréférentialité du sujet anaphorique pronominal de l'incise et du sujet des verbes du discours narratorial. La proposition coordonnée avec participe présent reste pendante, sans verbe conjugué, le verbe d'incise intra-DD venant en faire office ; l'usage du PPRES à la place du PS sert comme son nom l'indique à une présentification dramatique que le DD va renforcer.

(28) *La chose réussit comme il l'avait pensé ; car l'Ogre, s'étant éveillé sur le minuit eut regret d'avoir différé au lendemain ce qu'il pouvait exécuter la veille ; il se jeta donc brusquement hors du lit, et prenant son grand Couteau, allons voir, dit-il, comment se portent nos petits drôles ; n'en faisons pas à deux fois.* (Perrault, Le Petit Poucet)

- 54 Ici encore, la rupture énonciative est opérée par le changement de modalité énonciative (exclamative, impératif + rupture rythmique opérée par l'incise) et l'indexicalité /+EXT/+ITL/. L'incise, à sujet anaphorique, puisque de même source que le sujet de la phrase précédant le DD, est nécessaire pour confirmer l'introduction d'un tour de parole et désigner son locuteur. On voit donc que dans le cas d'ouverture du DD par la virgule, le DD est un DD isolé et non dans une suite dialoguée, la prise de parole est traitée à l'intérieur de la suite événementielle, la proposition au participe présent est introduite par la conjonction « et », l'incise paraît intégrée à cette suite.

- 55 Ce fait est confirmé par l'analyse de l'incise en position finale du DD, close par une virgule et continuée par un discours narratorial événementiel :

(29) *Je n'ai aucun sujet d'avoir peur, dit Constancio, aussitôt il se jeta dans la fournaise, [...]»* (d'A. « Pigeon »)

(30) *Cela vous plaît à dire, Monsieur, lui répondit la Princesse, et en demeure là.* (Perrault, Riquet à la Houppes)

56 On pourrait désigner ce type de tour de parole de DD « évènementiel ».

## Conclusion

57 Concernant la méthodologie, la démarche que nous avons suivie (balisage initial des DR sur l'ensemble du corpus de travail) a montré son utilité puisqu'elle a permis, grâce à l'outil TXM, qui localise toute occurrence du texte par rapport à toute autre (dont les balises), une caractérisation de la nature dialogale du contexte gauche immédiat du DD et du type de ponctuation qui les sépare<sup>11</sup>. Elle a permis d'analyser de façon précise les différents modes d'introduction ou non introduction du DD dans le cours du récit.

58 Un premier résultat concerne les fréquences d'introduction du DD par segment introducteur ou par incise de dire. Ce corpus se distingue par un faible taux de segments introducteurs, avec un fort contraste entre nos deux auteurs : d'A. n'introduit pratiquement pas le DD de façon canonique, à la différence de Perrault. Le segment introducteur et l'incise fonctionnent de façon complémentaire l'un de l'autre ; l'incise est quasi obligatoire chez d'A. ; l'adresse est aussi très utilisée par d'A. en début de DD, avec sa double fonction de rupture allocutive et de désignation de l'allocutaire et donc du locuteur.

59 En ce qui concerne la ponctuation gauche du DD, les deux points clôturent bien la majorité des segments introducteurs mais ils peuvent aussi séparer le DD d'un DR qui le précède (autre DD, DI ou DN relevant du même ou d'un autre locuteur que le DD) ou d'un PR, que le DD vient illustrer. La virgule, quant à elle peut servir de frontière entre segment introducteur et DD sans incise, ou entre discours narratorial évènementiel avec proposition au PPRES ou relative causative et DD avec incise.

60 En l'absence de marquage typographique du DD, d'autres indices sémiotiques prennent le relais : en l'absence d'introducteur, la différentialité des deux discours (narratorial vs DD) est assurée par : i) le changement de modalité énonciative (exclamative, jussive, interrogative), ii) l'usage de l'adresse qui permet le calcul de la référence du locuteur, très utile pour délimiter les tours de parole lorsqu'ils s'enchaînent sans segment introducteur iii) l'indexicalité /+IDX/+EXT/+ITL/ ainsi que les temps du verbe du DD incompatibles avec ceux du discours narratorial et iv) par l'insertion de l'incise dans la partie initiale du DD. On peut dire que c'est l'ensemble de ces traits qui assure une fonction « vicariante » pour pallier l'absence de marques typographiques, mais tous ne sont pas obligatoirement présents. Nous avons vu que d'A. surutilisait les modalités allocutives (exclamatives, adresse, impératif...) pour marquer la frontière gauche du DD, mais l'incise, dans une phrase déclarative dont le temps verbal est incompatible avec celui du discours narratorial, peut suffire à distinguer un DD.

61 La démarcation des tours de parole, qui peuvent être séparés par une ponctuation forte ou deux points, est assurée par le changement de modalité énonciative, la sémantique dialogale du verbe d'incise (cf. note 9), l'usage de l'adresse, l'incise nominale<sup>12</sup>, les marques allocutives (exclamation, apostrophe, approbation, dénégation).

- 62 En ce qui concerne la sémantique des verbes du segment introducteur ou d'incise, on a pu constater que la richesse lexicale des verbes d'incise (verbes de parole), est la plus faible ; celle des segments introducteurs est plus forte, puisque non restreinte aux verbes de parole, celle des segments introducteurs de DI étant encore supérieure, car le segment introducteur de DI doit mentionner la modalité d'énonciation, ce qui n'est pas le cas du segment introducteur de DD.
- 63 Quant à la structure minimale du segment introducteur de DD, objet principal de notre enquête, nous confirmons qu'elle comporte de façon obligatoire un agent sémantique / +Humain/ (*i. e.* qui engage implicitement un trait /parole/), le plus souvent sujet du verbe de la proposition principale, agent qui peut être nominal ou anaphorique pronominal ; elle comporte très fréquemment un verbe de parole ou de gestualité ; et de façon facultative, elle comporte la désignation d'un allocataire /+Humain/ (datif ou COI du verbe susmentionné) ; mais le segment introducteur peut aussi souvent comporter des propositions causatives avec PPRES ou relative ou conjonctive, pur discours narratorial introduisant le contenu sémantique du DD.
- 64 Nous esquissons de cette façon une description hiérarchisée des constituants du segment introducteur de DD.
- 65 Ces résultats ouvrent donc la voie à des procédures de reconnaissance en TAL des différentes séquences de DR non typographiquement marqués.
- 66 Enfin, en réponse à l'objection qui nous est inévitablement adressée que cette démarche de balisage manuel des DR est inapplicable sur gros corpus, nous pensons avoir montré l'intérêt de son application à des sous-corpus restreints (texte ou sous-parties), dont les traits globaux sont pris en compte dans les méta-données. Contrairement à une approche quantitative visant une catégorisation des genres à partir de traits de bas niveau, notre démarche vise l'élaboration de grammaires textuelles différentielles. Elle favorise, pour peu que l'on passe à des corpus étiquetés par un analyseur syntaxique, l'élaboration d'hypothèses fines prenant en compte tous les niveaux des séquences du texte, dans une démarche purement différentielle.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Adam J.-M. (1992). *Les textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*. Paris : Nathan.
- Authier-Revuz J. (1995, 2012, rééd.). *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Beysade C. (2012). « Le statut sémantique des incises et des incidentes du français », *Langages* 186, 115-130.
- Bonami O. et Godard D. (2008). « Syntaxe des incises de citation », in *Actes du Premier Colloque Mondial de Linguistique Française*, 209-225, Paris, France.

Boré C. (2009). « Remarques sur la ponctuation du discours direct chez Perrault et Mme d'Aulnoy », *Linx* 60 « Hommages à J. Anis », Université Paris Ouest Nanterre la Défense, 47-66, en ligne <http://linx.revues.org/673>.

Boré C. (2012). « Le discours direct dans des écrits fictionnels scolaires, marques et signification », in S. Branca-Rosoff et al., *L'hétérogène à l'œuvre dans la langue et les discours, Hommage à Jacqueline Authier-Revuz*. Limoges : Lambert - Lucas, 117-134.

Bouquet S. (2007). « Contribution à une linguistique néo-saussurienne des genres de la parole (1) : une grammaire du morphème *on* », *Linx* 56 [En ligne], mis en ligne le 21 février 2011, consulté le 14 juin 2016. URL : <http://linx.revues.org/376> ; DOI : 10.4000/linx.376.

Branca S. (1993). « Deux points, ouvrez les guillemets. Note sur la ponctuation du discours rapporté au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Le gré des langues* 5, 178-202.

Cohn D. (1981). *La transparence intérieure*. Paris : Seuil.

de Cornulier B. (1978). « L'incise, la classe des verbes parenthétiques et le signe mimique », *Cahiers de linguistique* 8, 53-95.

Danlos L., Sagot B. et Stern R. (2010). « Analyse discursive des incises de citation », in *2<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique, CMLF 2010*, 2237-2254.

Dupuy E. (2015). « Récit, Discours Direct et Discours Indirect : passerelles référentielles en moyen français », *Corela* 13-1 [En ligne], mis en ligne le 30 juin 2015. URL : <http://corela.revues.org/3944>.

Gachet F. (2008). « L'incise de discours rapporté : une principale d'arrière-plan ? », in B. Defrancq et al. (éd.), *Actes du colloque international Discours et Grammaire, Gand* (23-24 mai 2008).

Genette G. (1972). *Figures III*. Paris : Le Seuil.

Guillot C., Heiden S., Lavrentiev A. et Pincemin B. (2012). « L'oral Représenté Dans Un Corpus De Français Médiéval (9E-15E) : Paramètres De Variation Diamésique (Discours Direct Vs Récit), Générique Et Diachronique ». in *Διαίλι : Les Variations Diasystémiques Et Leurs Interdépendances*. Copenhague, Danemark. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00760647>.

Heidmann U. et Adam J.M. (2010). *Textualité et intertextualité des contes*. Paris : Éditions Classiques Garnier.

Le Pesant D. (2013). « Sur les introducteurs de discours rapporté au style direct », in C. Dessouter et C. Mellet (dir.) *Le discours rapporté, approches linguistiques et perspectives didactiques*. Berne : Peter-Lang.

Malrieu D. et Rastier F. (2001). « Genres et variations morphosyntaxiques », *T.A.L.*, vol. 42, 2, 547-577.

Malrieu D. (2004). *Discours rapportés et typologie des narrateurs dans le genre romanesque*, Actes du Colloque Cadiz : « Dans la jungle des discours », 11-13 mars 2004 (paru en 2006 aux Presses de l'Université de Cadiz).

Mansour L. (2011). Le segment introducteur du discours direct dans un corpus romanesque. *Le Discours Rapporté et ses marques : perspectives théoriques et didactiques*. Italie. p. 10, halshs-00594938.

Pincemin B. et Malrieu D. (2014). « Caractérisation quantitative de textes et application à l'oral représenté, en diachronie », in D. Ablali, S. Badir, D. Ducard (dir.) *Documents, textes, œuvres. Perspectives sémiotiques*, PUR, Colloque de Cerisy, 2012.

Prévost S. (2015). « Diachronie du français et linguistique de corpus : une approche quantitative renouvelée », *Langages* 197, 34-46.

- Rastier F. (1994). *Sémantique pour l'analyse*. Paris : Masson, chapitre VII [en ligne] [http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier\\_Macrosemantique1.html#4.4](http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Macrosemantique1.html#4.4).
- Salvan G. (2005). « L'incise de discours rapporté dans le roman français du XVIII<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle : contraintes syntaxiques et vocation textuelle », in A. Jaubert (éd.) *Cohésion et cohérence, études de linguistique textuelle*. Lyon : ENS éditions, 113-144.
- Takagaki Y. (2012). « Le discours direct entre guillemets sans verbe introducteur dans les textes français traduits du japonais », in *3<sup>e</sup> Congrès mondial de linguistique française*, Lyon, 4-7 juillet 2012.
- Tilkin F. (1998). « Ponctuation et récit de parole dans les éditions originales des contes de Voltaire », in J.M. Defays, L. Rosier, et F. Tilkin (éd.) *A qui appartient la ponctuation*, 199-210.
- Van Raemdonck D. (2002). « Discours rapporté et frontières de phrase : l'épreuve de l'intégration syntaxique », *Faits de Langues* 19, 171-178.

## NOTES

1. Par la suite, dans nos références, nous abrègerons le titre en : « Pigeon ».
2. Nos chaleureux remerciements à l'équipe TXM et particulièrement à B. Pincemin qui nous ont patiemment aidés.
3. Par exemple, cette démarche de balisage des enchâssements de séquences de DR montre que la compatibilité d'un passé simple avec une indexicalité déictique n'est possible que dans des récits enchâssés dans des DD (cf. d'Aulnoy).
4. Nous y intégrons l'incise, étudiée par ailleurs par B. de Cornulier (1978).
5. Nous verrons qu'il n'en est pas toujours ainsi.
6. La ponctuation des exemples est celle du XVII<sup>e</sup> siècle.
7. Voir D. Cohn 1981. Notre acception est sans doute plus large que celle de D. Cohn qui considère comme tel un discours introduit par un verbe d'activité cognitive (*savoir, prendre conscience, comprendre* etc.), de pensée, de remémoration.
8. Pour cette analyse nous nous référons à l'article de S. Bouquet (2007). Dans sa description des valeurs différentielles de « on », il définit une hiérarchie de traits en + ou -. Ces traits regroupent l'*indexicalité* (+IDX), qui peut être *extratextuelle* (+EXT) et correspond aux valeurs de la déixis ; ou *intratextuelle* (-EXT) et correspond aux valeurs anaphoriques. Bouquet définit en outre le trait d'interlocutivité (+ITL) qui correspond aux 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> personnes des locuteurs.
9. Voici un exemple qui cumule modalité exclamative, incise en début de DD, indexicalité extratextuelle interlocutoire et adresse : « Ah, dit-il , voilà donc comme tu veux(+ITL-LOC) me (+ITL+LOC) tromper, maudite femme ! ».
10. Nous entendons par « dimension dialogale » du verbe de l'incise, la possibilité, portée par le sémantisme du verbe, d'opérer la coupure entre deux tours de parole : par exemple l'opposition entre *poursuivre* (un locuteur unique) et *rétorquer, répondre, repartir* etc. (impliquant l'allocutaire).
11. Cette approche permettrait de plus de caractériser les types d'enchaînements des séquences textuelles de DR (Pincemin, Malrieu 2014) en tenant compte des enchâssements.
12. La définition des frontières des DR implique de prendre en compte leurs niveaux d'enchâssement et nécessite de plus un travail sur les chaînes de référence des sujets des verbes d'incises ou de segments introducteurs, souvent anaphoriques pronominaux, qui donnera lieu à un développement ultérieur.

---

## RÉSUMÉS

Sur un corpus de contes du xvii<sup>e</sup> où les discours directs ne sont pas typographiquement marqués, nous procédons à un balisage des séquences des discours représentés en vue de caractériser les modes d'articulation du discours direct aux autres types de séquences. L'analyse textométrique s'appuie sur le balisage TEI des séquences et le langage de requête CQL de TXM. Pour ce faire, nous analysons l'interaction entre les segments introducteurs, les incises et la ponctuation gauche du DD. Ainsi nous avons pu dégager le trait vicariant de l'incise et du segment introducteur. Les propriétés syntaxiques des frontières entre discours narratorial et DD sont étudiées selon qu'il existe une incise ou un segment introducteur dans le contexte gauche du DD.

In a collection of seventeenth century tales: a tale by Madame d'Aulnoy (*Pigeon and Dove*, 20 840 words) and tales by Perrault (20 641 words) where direct speech was not typographically marked, the represented speech sequences were tagged in the aim to characterize the modes of articulation of narratorial discourse and direct speech. The textometric analysis is based on the TEI tagging of the DR sequences and on the TXM CQL request language. In order to do this, we analyzed the interaction between introductory segments, interpolated clauses and the DD's left punctuation. Thus, we were allowed to characterize the vicariant feature of the interpolated clause and the introductory segment. The syntactic properties of the boundaries between narrator discourse and direct speech were studied, depending on whether there was an introductory segment in the left context of the direct speech or whether there was an interpolated clause.

## INDEX

**Mots-clés** : textométrie, corpus de contes xvii<sup>e</sup> siècle, discours direct, segment introducteur, incise, ponctuation

**Keywords** : textometry, corpus of 17th century tales, direct speech, introductory segment, interpolated clause, punctuation

## AUTEURS

**CATHERINE BORÉ**

Laboratoire EMA - Université Cergy-Pontoise

**DENISE MALRIEU**

MoDyCo - Paris Ouest La Défense